Fin du téléphone

La fibre : en selle Marcelle !

Du 15 octobre au 15 décembre
50 € remboursés
pour toute nouvelle souscription !*

RÉSEAU PUBLIC
adn
ARDÈCHE DRÔME NUMÉRIQUE

*Le réseau téléphonique cuivre ADSL s'arrête. Toutes les infos pour se raccorder à la fibre et continuer à utiliser le téléphone fixe, la TV, internet sur : ardechedromenumerique.fr

*Offre soumise à conditions d'éligibilité

Bureau Franche x Cape Studio

Vous n'êtes pas encore raccordé à la fibre ?

Profitez de 50 € remboursés pour votre première souscription à une offre fibre !

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Vous habitez dans **une commune d'Ardèche ou de Drôme desservie par le réseau public Ardèche Drôme Numérique (ADN).**
- Votre logement **n'est pas déjà raccordé à la fibre au 15 octobre 2026** et n'est pas équipé d'une prise terminale optique (PTO).
- Vous souscrivez **pour la première fois une offre fibre entre le 15 octobre et le 15 décembre 2026.**

COMMENT PROFITER DE L'OFFRE ?

1

Vérifiez votre éligibilité

sur ardechedromenumerique.fr/eligibilite/

2

Choisissez votre opérateur

Souscrivez une première offre fibre auprès de l'opérateur de votre choix, utilisant le réseau public ADN, **entre le 15/10/2026 et le 15/12/2026.**

3

Raccordez votre logement

4

Demandez votre remboursement

Déposez votre demande de remboursement **avant le 15/02/2027** sur le site dédié, en scannant le QR code ci-dessous.

Votre demande doit être accompagnée de votre première facture mentionnant la référence de la prise installée.

Plus d'informations sur : ardechedromenumerique.fr

Un projet porté par vos collectivités

Avec le soutien de

Et la participation de